



Communauté de Communes
PONTHIEU-MARQUENTERRE

Accueils de loisirs



Hiver et printemps 2024

 Hiver

du lun 26 février
au ven 1er mars
2024

 Printemps
du lun 22 avril
au ven 26 avril
2024



3-15 ans

 Nombre de places limité

Pré-inscriptions en ligne pour les 2 périodes du 19 janvier au 4 février 2024



La CAF participe au financement de ces accueils de loisirs.

Horaires

9h->12h | 14h->17h
Accueil demi-pensionnaires :
de 12h à 14h
Accueil et départ échelonnés :
8h->9h | 17h->18h.

Dates et lieux

Hiver : du lundi 26 février
au vendredi 1er mars 2024
Sur les sites de Nouvion,
Saint-Riquier et Le Crotoy

Printemps : du lundi 22 avril
au vendredi 26 avril 2024
Sur les sites de Vron,
Pont-Remy et Gueschart

Navettes et repas

Sur réservation à l'inscription
Possibilité de navettes de
ramassage, sans supplément
(les lignes et horaires
sont consultables sur
l'Espace citoyen)

Restauration
3,80€ le repas.

Activités

Chaque jour, des activités
variées adaptées à l'âge
des enfants sont proposées
sur place ou en extérieur
suivant des thèmes variés :

Hiver

Nouvion : **au pays des contes**
Le Crotoy : **les Kids Olympiques**
Saint-Riquier : **le Monde des sorciers**

Printemps

Pont-Remy : **la Fête foraine**
Vron : **les légendes du Ponthieu-Marquenterre**
Gueschart : **la Calligraphie**

 **Nouveauté** : un Fab Lab* mobile
viendra à la rencontre des enfants !
Hiver > Le Crotoy | Printemps > Gueschart



*Un **Fab Lab** est un
"laboratoire de fabrication".
Différents outils sont
mis à disposition comme des
machines-outils pilotées par
ordinateur, pour la conception
et la réalisation d'objets.



Groupes

Les enfants sont répartis
dans des groupes selon
leur tranche d'âge :
Petits* -> 3 à 5 ans
Moyens-> 6 à 9 ans
Grands -> 10 à 15 ans
*accueil possible dès 2 ans
si l'enfant est scolarisé.

A prévoir dans le sac

Une gourde et des vêtements adaptés aux
conditions climatiques. Pour les petits : un
change et si besoin, le doudou pour la sieste.
Les goûters sont fournis (boissons comprises).
Nota : les vêtements doivent être identifiés
au nom de l'enfant.

Tarifs

Quotient familial	Résidents de la Communauté de communes		Extérieurs	
	Tarif de base semaine	Tarif après déduction CAF**	Tarif de base semaine	Tarif après déduction CAF**
≤ à 458 €	36 €	18,5 €	56 €	38,5 €
459 € à 724 €	40 €	22,5 €	60 €	42,5 €
725 € à 900 €* * Quotient familial CAF de référence : octobre 2023	44 €	26,5 €	64 €	46,5 €
≥ à 901 € ** Allocataires de la CAF de la Somme uniquement	48 €	48 €	68 €	68 €
Repas*** /jour *** 3.80€ quels que soient le quotient familial et le lieu de résidence	3,80 €	3,80 €	3,80 €	3,80 €

* Quotient familial CAF de référence : octobre 2023
** Allocataires de la CAF de la Somme uniquement

*** 3.80€ quels que soient le quotient familial et le lieu de résidence



Paiement

Les réservations se font à la semaine et sont validées une fois le paiement reçu.
Les modalités de paiement acceptés sont :

- le paiement en ligne par CB sur l'Espace citoyen

Auprès de la direction périscolaire de l'école de votre enfant ou sur rendez-vous au siège social à Rue

- les chèques (à l'ordre du Trésor Public)
- les chèques ANCV et CESU
- les espèces

En cas de non paiement, la réservation est annulée.



Pré-inscriptions

Les pré-inscriptions sont ouvertes du vendredi 19 janvier à 9h au dimanche 4 février sur l'Espace citoyen. Rendez-vous sur : www.ponthieu-marquenterre.fr

Les pièces obligatoires suivantes vous seront demandées :

- le dossier d'inscription périscolaire et extrascolaire 23/24, sauf s'il a déjà été fourni
- la copie de l'attestation d'assurance responsabilité civile et extrascolaire couvrant l'enfant
- la copie du carnet de vaccination de l'enfant ou une attestation de vaccination par le médecin traitant.

Attention : les réservations seront possibles sous réserve de la validation de la pré-inscription.

Pré-inscription en ligne sur l'espace citoyen



La démarche se fait en trois étapes.
Sur www.ponthieu-marquenterre.fr cliquez sur le bloc Espace citoyen sur la barre latérale droite.

Etape 1 : l'inscription

Connectez-vous ou créez votre espace et cliquez sur inscription administrative.

Etape 2 : jours de présence et des repas

Cliquez sur réserver annuler puis sur le nom de l'enfant pour définir les jours de présence et réserver les repas correspondants.

> Répétez autant de fois les étapes 1 et 2 que vous avez d'enfants à inscrire.

Etape 3 : le paiement à réception de la facture

La facture correspondant à l'ensemble de vos réservations est éditée après la fin de la période d'inscription (la mise en ligne de la facture vous sera notifiée par courriel). Celle-ci doit être réglée une semaine avant le début des accueils de loisirs.

Vous avez besoin d'aide pour effectuer cette démarche en ligne ?


Nous pouvons vous accompagner.

Pour cela, contactez le service enfance-jeunesse.



Contact : Service Enfance Jeunesse

 33 bis, route du Crotoy 80120 Rue

 03 22 27 22 76

 centresdeloisirs@ponthieu-marquenterre.fr

 www.ponthieu-marquenterre.fr



Communauté de Communes
PONTHIEU-MARQUENTERRE